

**City Council, Standing Committee and Commission
Conseil, comités permanents et commission**

Motion

Notice of Motion / Avis de motion

Committee/Commission :

Council / Conseil

Report/Rapport : City Council Agenda 28 – 6 December 2023/Ordre du jour 28 du
Conseil municipal – le 6 décembre 2023

Item/Point : 2024 Draft Operating and Capital Budgets/Budgets préliminaires de
fonctionnement et des immobilisations de 2024

**Re/Objet : Relocation of ASE Camera in Ward 16/Relocalisation de la caméra de
CAV dans le quartier 16**

Moved by/Motion de : **Councillor/conseiller R. Brockington**

Seconded by/Appuyée par : **Councillor/conseillère J. Bradley**

ATTENDU QUE le budget de 2024 prévoit les fonds d'immobilisations nécessaires à la conception et à l'installation de la portion de la Ville de l'infrastructure matérielle requise pour placer des caméras de contrôle automatisé de la vitesse (CAV) dans 20 emplacements en 2024 (projet d'immobilisations 911183 pour l'installation de caméras de contrôle automatisé de la vitesse en 2024); et

ATTENDU QUE l'un des emplacements proposés pour 2024 est l'avenue Kitchener dans le quartier 16; et

ATTENDU QU'environ 15 000 véhicules peuvent circuler quotidiennement, à une moyenne de 64 km/h, dans les deux directions sur la portion du chemin Walkley située entre le chemin McCarthy et la promenade de l'Aéroport, tandis que seulement 2 300 véhicules peuvent circuler quotidiennement, à une moyenne de 42 km/h, dans les deux directions sur l'avenue Kitchener; et

ATTENDU QUE le chemin Walkley a été désigné comme zone de sécurité communautaire par le Conseil municipal en 2023 en raison de la proximité de quatre écoles et de deux parcs, et que la vitesse des véhicules dans ce corridor soulève constamment les préoccupations du public;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE la caméra de contrôle automatisé de la vitesse qui devait être installée sur l'avenue Kitchener en 2024 le soit plutôt sur le chemin Walkley entre le chemin McCarthy et la promenade Southmore Est.